



Fiche technique N° LA3545
20-12-2022

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1

- Plaques de plâtre - Toiles de Verre
- Anciennes maçonneries après impression : Béton - Enduit de Ciment - Briques
- Anciennes peintures : Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques
- Bois non peints après impression : Européens Feuillus - Européens Résineux - Tropicaux mi-durs - Contre Plaqué - Aggloméré - Isorel Dur

visacolor satin HD

Peinture décorative satinée
pour travaux de qualité
INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture décorative satinée à base de résine acrylique et alkyde en phase aqueuse pour travaux de qualité.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Intérieur : surfaces murales (*plaques de plâtre – toiles de verre - anciennes peintures – anciennes maçonneries*), boiseries verticales après impression

Extérieur : surfaces murales verticales (*anciennes peintures – anciennes maçonneries*), boiseries verticales après impression

Qualités dominantes :

- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné.
- Peinture formulée pour un meilleur respect de l'environnement (COV < 1 g/L)
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Lessivable (Classe 1 selon la norme ISO 11998 et NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements), propriété obtenue après 28 jours de séchage) pour les blancs et les teintes pastel.
- Lessivable (Classe 2 selon la norme ISO 11998 et NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage) pour les teintes foncées.

Caractéristiques pratiques :



m^2/L = 10 à 12 m²/L (selon le support)

h = 1 h

h = 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc pur
- **Bases Disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** Satin
- **Matériel :** Brosse, rouleau microliss HD 12, Airless Mark V de Graco ou Airless Wagner Prospray 3.39 filler: buse verte 5/17 ou 5/19, pression 140 bars.
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX® - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement :** 1L - 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc)** : 1,22 à 1,32 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc)** : 48 à 52 %
- **Taux de brillance à 60°** : 12 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 1 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtres et dérivés, bois et dérivés et anciennes maçonneries)**: Imprimer avec notre visacolor primaire HD ou visaprimaire.
- **Sur fonds de maçonneries à l'extérieur** : imprimer avec notre laurprotect BA ou laurprotect prim'O.
- **A l'extérieur, si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre thélocide. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le fongilaur, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur support ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille laurafer primaire anti-corrosion.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Cas général** : Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- **Sur fonds neufs** : appliquer 2 couches directement après impression.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015